

Monsieur Jean-Laurent Bonnafé
Directeur Général de BNP Paribas
1 boulevard Haussmann
75009 PARIS

Monsieur le Directeur Général,

Je vous écris en tant que citoyen·ne concerné·e.

Si BNP Paribas communique régulièrement sur les droits humains et promeut les « investissements éthiques », le dernier rapport de la coalition internationale « Don't Buy Into Occupation » donne un avis contraire : entre janvier 2020 et août 2023 BNP Paribas a accordé 22,2 milliards de dollars de prêts et de souscriptions à des sociétés impliquées dans la colonisation illégale de la Palestine. En août 2023, BNP Paribas détenait 3,9 milliards de dollars en actions et obligations dans ces mêmes sociétés (1).

Vous ne pouvez ignorer que la construction et l'expansion des colonies israéliennes constituent une violation majeure du droit international et que les colonies, condamnées comme crimes de guerre et à l'origine de nombreuses violations des droits humains, dont la mort de plus de 660 Palestiniens depuis 11 mois, constituent un élément central du régime d'apartheid israélien.

Le 19 juillet, la Cour internationale de Justice (CIJ) a indiqué dans un avis consultatif majeur que les États ne doivent pas « entretenir de relations économiques ou commerciales avec Israël qui seraient de nature à renforcer la présence illicite de ce dernier dans le Territoire palestinien occupé » et qu'ils doivent « prendre des mesures pour empêcher les échanges commerciaux ou les investissements qui aident au maintien de la situation illicite créée par Israël dans le Territoire palestinien occupé » (2). Bien que non contraignant vis-à-vis des entreprises, cet avis formulé par la plus haute autorité judiciaire de l'ONU devrait vous amener, en tant que la plus grande banque en France, à cesser toute activité économique en lien avec la colonisation.

Selon le rapport PAX/Profundo publié en juin de cette année, BNP Paribas est également le principal créancier européen des 6 plus importantes entreprises d'armement qui fournissent Israël (3). La BNP a accordé 5,7 milliards d'euros de prêts et de souscriptions à ces sociétés d'armement entre janvier 2019 et décembre 2023.

Plus grave encore, en mars 2024, alors que le nombre de victimes à Gaza s'élevait déjà à plus de 30 000, la BNP s'est engagée à hauteur de 2 milliards de dollars dans la première levée de fonds réussie par l'État d'Israël depuis octobre 2023, destinée à combler « un déficit croissant lié à la guerre » (4). En acceptant de soutenir les finances d'un État que la CIJ reconnaît comme coupable d'un plausible génocide, BNP Paribas devient directement complice des crimes de cet État.

Vous ne pouviez ignorer, à la date de signature de cette opération, l'ordonnance de la CIJ du 26 janvier 2024, qui a acté du caractère plausible d'un génocide mené par l'État d'Israël contre la population palestinienne de la Bande de Gaza. Vous avez l'obligation de vous conformer à votre devoir de vigilance sur les conséquences de vos opérations en matière de respect des droits humains.

Selon les Nations Unies, les institutions financières ont, en principe, une « capacité sans précédent » à influencer les entreprises et à accélérer les progrès dans la mise en œuvre des principes directeurs des Nations Unies relatifs aux Entreprises et aux Droits de l'Homme. Or, en l'occurrence, les investissements de BNP Paribas rendent possibles les violations des droits humains : les crimes de guerre, les crimes contre humanité, voire même le crime de génocide.

Je demande à BNP Paribas d'agir en adéquation avec ses propres principes et politiques en matière de droits humains, et de vous remettre en conformité avec votre devoir de vigilance et avec vos propres engagements en ce qui concerne toutes vos relations financières avec les entreprises actives dans l'industrie de la colonisation et de l'armement, ainsi que dans votre soutien à la politique de l'État d'Israël, accusé devant le CIJ de génocide et dont le Premier ministre et le ministre de la Défense font l'objet d'une demande de mandat d'arrêt du procureur de la Cour pénale internationale.

J'attends avec impatience votre réponse à mes préoccupations.

Cordialement,

(1) <https://dontbuyintooccupation.org/reports/dont-buy-into-occupation-report-2023/>

(2) <https://www.icj-cij.org/sites/default/files/case-related/186/186-20240719-adv-01-00-frc.pdf>

(3) <https://paxforpeace.nl/publications/the-companies-arming-israel-and-their-financiers/>

(4) <https://www.humanite.fr/monde/bnp-paribas/quand-la-bnp-paribas-aide-israel-a-lever-2-milliards-de-dollars-malgre-la-guerre-a-gaza>